

Bruxelles, le 24 novembre 2015

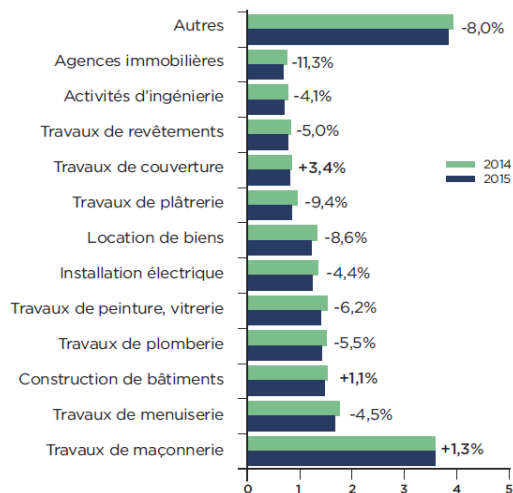
Construction : le talon d'Achille de l'économie française

Après une longue période d'asphyxie, la construction en Europe entrevoit des signes d'embellie. En France, c'est le seul secteur sur quatorze étudiés par Coface à être évalué en risque « très élevé ». Mais la confiance revient lentement : le rythme des ventes de logements anciens et neufs progresse respectivement de 1,4% sur un an à fin septembre 2015 et de 9,3% au 2ème trimestre 2015. Toutefois, en dépit de ce léger rebond, le volume d'activité du secteur demeure inférieur à son niveau d'avant-crise. La demande des ménages reste morose, principalement en raison de prix de l'immobilier élevés et du manque de dynamisme du marché du travail.

Un secteur qui concentre, à lui seul, près d'un tiers des défaillances en France

Le chiffre d'affaires des entreprises du secteur de la construction se contracte depuis 2012. Seul le sous-secteur des services immobiliers bénéficie d'une amélioration mécanique de son activité, soutenue par la hausse historique des prix de l'immobilier, et du dynamisme du marché locatif.

Défaillances d'entreprises dans la construction, France
(sur un an, en milliers, à fin octobre 2015)



Sources : Scores & Décisions, Coface

La construction concentre près d'un tiers des défaillances en France (32,6% du total), alors qu'elle représente 18% de la valeur ajoutée. Si les petites entreprises ont été les plus affectées pendant la crise de 2008, le ralentissement de la croissance entre 2012 et 2013 a été fatal pour les entreprises de taille moyenne. Le chiffre d'affaires moyen des entreprises défaillantes a ainsi augmenté de 10% entre janvier 2011 et juin 2012, à 650 000 euros.

Malgré une amélioration engagée depuis mai dernier et poursuivie en octobre (une baisse de 4,4% du nombre de défaillances), certaines branches continuent de souffrir. Il s'agit des activités liées aux travaux de couverture

(+3,4%) et à la construction de bâtiments (+1,1%) ainsi que de la maçonnerie générale (+1,3%) plus particulièrement en Ile-de-France où leurs défaillances progressent de 20%.

Des signaux positifs en 2015, malgré des freins structurels

Après une baisse continue depuis 2011, les ventes de logements neufs se sont accélérées en 2015. Elles ont été redynamisées par les modifications apportées au dispositif Pinel en janvier

2015 (avec la possibilité de louer à un descendant ou ascendant). Mais la demande a également bénéficié de conditions de financement plus favorables, avec des taux moyens qui ont touché un plus bas historique en mai 2015. Dans le même temps, les prix de l'immobilier dans l'ancien ont baissé de 7,1% depuis fin 2011 et ceux du neuf sont restés stables. Ainsi, entre janvier 2012 et septembre 2015, la capacité d'emprunt à mensualités et surfaces identiques a augmenté de 10% dans le neuf et de 17% dans l'ancien.

Toutefois, l'investissement des ménages reste conditionné par leur situation financière. Or, en lien avec l'absence de nette amélioration du marché de l'emploi, le taux de chômage demeure important en France (10,7% à fin septembre 2015). D'autre part, les prix apparaissent toujours élevés, ce qui freine l'accès à la propriété des primo-accédants (la part des ménages-proprétaires stagne en effet depuis 2010 à 57,7%).

2016 sera l'année du recul des prix du neuf et de la stabilisation des défaillances

L'ajustement à la baisse des prix de l'immobilier n'est pas encore suffisant pour que le marché se stabilise durablement. La France est le sixième pays de l'OCDE où le prix de l'immobilier est le plus surévalué par rapport aux revenus des ménages. Sans réelle amélioration du marché du travail pour soutenir les vellétés d'accession des ménages les plus modestes, les prix resteront donc orientés à la baisse en 2016.

« Cette situation continuera de peser sur la solidité financière des entreprises de la construction. Dans un contexte de modération des dépenses publiques, les entreprises de travaux publics verront leur volume d'activité se réduire encore. Symptomatique de cet enlisement, en dépit du nombre considérable de disparitions, elles sont toujours surreprésentées dans les défaillances d'entreprises et leur taille moyenne augmente depuis fin 2014. 2016 sera donc l'année de la stabilisation plus que celle de la reprise », commente Guillaume Baqué, économiste à Coface.

CONTACTS MEDIA:

Gert LAMBRECHT – T. +32 (0)2 404 01 07 – gert.lambrecht@coface.com

A propos de Coface

Le groupe Coface, un leader mondial de l'assurance-crédit, propose aux entreprises du monde entier des solutions pour les protéger contre le risque de défaillance financière de leurs clients, sur leur marché domestique et à l'export. En 2014, le Groupe, fort de 4 400 collaborateurs, a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 1,441 Md€. Présent directement ou indirectement dans 99 pays, il sécurise les transactions de 40 000 entreprises dans plus de 200 pays. Chaque trimestre, Coface publie son évaluation du risque pays dans 160 pays, en s'appuyant sur sa connaissance unique du comportement de paiement des entreprises et sur l'expertise de ses 350 arbitres localisés au plus près des clients et de leurs débiteurs.

En France, le Groupe gère également les garanties publiques à l'exportation pour le compte de l'Etat.

www.coface.be



C O M M U N I Q U E D E P R E S S E